

Communication en Conseil des ministres sur l'accès des jeunes à l'Art et à la Culture

À l'occasion d'une communication en Conseil des ministres, Audrey Azoulay, ministre de la Culture et de la Communication, a fait un point de situation sur les engagements pris en faveur de la jeunesse, priorité donnée par le Président de la République, en matière culturelle.

Depuis 2012, les moyens financiers consacrés par le ministère à l'éducation artistique ont augmenté de 80% passant de 30 M€ en 2012 à 54,6 M€ en 2016. Le nombre d'enfants qui bénéficient annuellement d'une offre riche en matière d'éducation artistique et culturelle, est aujourd'hui de plus de 35 % contre 22% en 2011.

Ces engagements en faveur de la jeunesse ont pu être tenus dans le champ culturel grâce au travail commun mené par le ministère de la Culture et de la Communication en lien étroit avec le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dans le cadre des actions menées dans le temps scolaire.

La ministre a également salué les actions menées conjointement avec le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports et du secrétariat d'État chargé de la Ville, notamment dans les quartiers prioritaires et en milieu rural. Conformément aux objectifs, 30% des crédits de mesures nouvelles du ministère de la Culture et de la Communication sont aujourd'hui engagés en faveur de ces territoires.

Parmi les mesures les plus emblématiques engagées depuis 2012, la ministre a tenu à rappeler :

- Favoriser l'accès à la lecture et aux livres :
 - o La grande fête du livre pour la jeunesse *Partir en livre* se déroulera du 20 au 31 juillet 2016 partout en France : qu'ils partent ou non en vacances, les jeunes verront les livres venir à eux notamment dans les jardins et les parcs, sur les plages urbaines, sur le littoral, dans les campings et des lieux insolites qui s'associent à cette opération ;
 - o L'extension des horaires d'ouverture des bibliothèques, notamment en soirée ou le dimanche, permettra en particulier aux jeunes et à leurs familles d'accéder à la culture partout en France.
- Favoriser l'accès à la musique, la danse et au théâtre :
 - o L'État revient aux côtés des collectivités territoriales dans le financement des conservatoires avec 8 M€ de mesures nouvelles en 2016 avec une attention particulière à la mixité sociale ;
 - o L'extension à l'échelle nationale du projet Démos, développé par la Philharmonie de Paris, permettra la création de 30 orchestres dans toute la France, concernant 3 000 jeunes entre 7 et 12 ans, d'ici 2018 ;

- De nombreuses initiatives ont été prises par les établissements pour faciliter l'accès des jeunes aux salles de spectacle telles que « les avant-premières jeunes » de l'Opéra de Paris, ou les « Happy Days » de l'Opéra de Lille ;
 - Pour développer la création et les écritures scéniques à destination du jeune public, est mis en place le « plan Génération Belle saison » qui apporte un souffle nouveau au travail fait en direction des enfants et des adolescents, dans le domaine du spectacle vivant.
- Faciliter l'accès au cinéma :
- Un tarif à 4€ ou 4,50 € pour les moins de 14 ans dans toutes les salles de cinéma a été mis en place en 2013 suite de la baisse de la TVA sur les billets.

Audrey Azoulay a par ailleurs rappelé de nombreux autres dispositifs portés par l'État ainsi que ceux portés par les collectivités territoriales, au plus près des citoyens.

Depuis 2012, le ministère de la Culture et de la Communication participe au développement des cultures urbaines, champ de la création particulièrement investi par la jeune génération. L'appel à projet « street art » destiné à financer des projets de graffs artistiques a été lancé au printemps 2016. Fin mai l'opération « Rendez-vous hip hop », organisée avec le ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, a réuni plus de 27 000 participants à Paris, Marseille, Lyon, Lille et Nantes.

La ministre a annoncé que les grands établissements publics seront désormais jumelés avec des quartiers prioritaires pour permettre la démocratisation culturelle et l'accès à la culture pour les publics défavorisés et en particulier les jeunes.

Elle a enfin évoqué deux initiatives :

- Le projet de kits pédagogiques sur l'histoire de l'art, porté par la RMN-Grand Palais et destiné aux élèves de maternelle et d'école primaire ;
- L'implantation de l'Établissement public de coopération de Clichy-Montfermeil qui développera à l'échelle du Grand Paris et de la région Île-de-France un ambitieux projet autour de résidences d'artistes et d'actions impliquant des acteurs des champs culturels, éducatifs, social et d'aménagement urbain.

« Plus que jamais, dans une société qui réinterroge son pacte social, dans laquelle le dialogue est souvent difficile, la création joue un rôle inestimable », a rappelé Audrey Azoulay. « Cette promesse d'émancipation de nos enfants par la culture, est au cœur du projet politique de notre gouvernement. C'est la société de demain que nous contribuons ainsi à façonner à la fois pour l'émancipation individuelle et la création d'un lien collectif. »

Contact

Ministère de la Culture
et de la Communication
DICOM / Service de presse
01 40 15 80 20
service-presse@culture.gouv.fr